

Image not found or type unknown



Délai entre le jugement de divorce et sa notification

Par **viviane33**, le **17/03/2010** à **22:06**

Bonjour,

Mon jugement de divorce a été proncé le 15 décembre 2009.

A ce jour, je n'ai toujours pas reçu la notification par écrit.

J'ai appelé mon avocat qui m'a répondu de ne pas m'inquiéter, que cela n'allait pas tarder mais le temps passe et toujours rien.

Est ce normal?

Merci